## Opérations à effectuer en fin d'année et/ou en fin d'exercice comptable

## Extraire les données utiles pour la comptabilité générale

Les informations suivantes doivent être extraites de DentaGest en fin d'exercice comptable :

1. Le montant total et la liste détaillée des débiteurs, c'est-à-dire des factures ouvertes ;
2. Le montant total et la liste détaillée des travaux en cours ;
3. Le montant total et la liste détaillée des avances.

Avec DentaGest vous avez la possibilité d'obtenir ces informations rétroactivement. Nous vous conseillons donc d'attendre février 2024 pour imprimer ces listes. Vous pourrez ainsi saisir les derniers paiements de 2022, et éventuellement corriger les prestations saisies en 2021. Une fois cette opération effectuée, vous devrez boucler la comptabilité 2023 et vous ne pourrez alors plus toucher les écritures faites en 2023.

Pour extraire les données comptables au 31.12.2023:

1. Vérifier que vous n'avez pas de compte à lettrer $\rightarrow$ Menu Sélection $\rightarrow$ Recherche sur les comptes $\rightarrow$ cochez Comptes à lettrer puis sur Chercher.


Vous obtenez une liste de patients. Corrigez ces comptes un par un en faisant un double clic sur la ligne de chaque patient.


La vue peut être différente selon l'aperçu que vous avez. Menu Accès $\rightarrow$ Liste Adresse (comme cidessus), Liste Etat des comptes ou Liste Prochain Rendez-vous.
2. Menu Sélection $\rightarrow$ Recherche sur les comptes $\rightarrow$ Dossiers ouverts : état le 31.12.2023: Clic sur Chercher.
Vous obtenez une liste de patients.


Si nécessaire (cabinet de groupe) vous pouvez limiter cette liste à certains groupes : menu Sélection $\rightarrow$ recherche des patients $1 . .$. : sélectionnez un groupe et cochez l'option Chercher dans sélection.
3. Menu Fichier $\rightarrow$ Imprimer $\rightarrow$ Liste $\rightarrow$ Choisir Détail traitement et compte, puis Imprimer


Vous obtenez le total des travaux en cours (colonne Traitement - A facturer), ainsi que l'état des comptes (colonnes Compte : Débit / Avance). Voir le manuel de la comptabilité pour plus de détails.

4. Une fois que cette liste est considérée comme définitive, vous devez boucler la comptabilité afin que plus aucune opération comptable ne puisse avoir lieu en 2023.
Pour cela : vous êtes dans DentaGest comme Administrateur. Menu Gestion $\rightarrow$ Bouclement comptable : 31.12.2023 /OK. Cette opération est irréversible.

Note: pour ne pas « gonfler » inutilement votre liste de débiteurs, nous vous conseillons de liquider les factures dont vous savez qu'elles ne seront jamais payées. Pour cela vous acquittez chaque facture avec le compte «Perte sur débiteurs». Vous devez ensuite transmettre la liste des «Perte sur débiteurs» à votre comptable: Menu Gestion $\rightarrow$ Consultation des comptes $\rightarrow$ choisir le compte «Perte sur débiteurs» et la période concernée et imprimez ce journal. Consultez votre comptable à ce sujet.

